

Cérémonie de fin de formation  
et baptême de la 20<sup>ème</sup> promotion de CPIP

- Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet, représentant madame le Préfet de Lot-et-Garonne
- Monsieur le représentant de madame la Députée
- Monsieur le directeur adjoint à la sous-direction des métiers, représentant la directrice de l'administration pénitentiaire
- Mesdames et messieurs les élus, représentants des autorités civiles et militaires
- Messieurs les représentants des services pénitentiaires et de formation tunisiens qui nous font l'amitié d'assister à cette cérémonie
- Mesdames et messieurs les membres des familles
- Mesdames et messieurs les élèves surveillants, les stagiaires premiers surveillants, les élèves lieutenants et élèves directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation
- Mesdames et messieurs les personnels de l'école

Je vous remercie d'honorer aujourd'hui de votre présence les 277 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation qui terminent leur formation, que je salue et que je félicite d'avoir réussi cette première étape de formation professionnelle.

Vous représentez la 20<sup>ème</sup> promotion, 2<sup>ème</sup> plus grosse promotion de CPIP jamais formée à l'école :

- Vous étiez 309 élèves, installés le 31/08/2015
- dont 212 femmes, soit 68% de femmes. Pour la première fois depuis la 5<sup>ème</sup> promotion, la proportion de femmes est passée sous la barre des 70%

- votre moyenne d'âge est de 31 ans, mais ceux issus du concours externe ont 26 ans en moyenne contre 38 ans pour le concours interne.
- Vous êtes 58% d'externes, 38% d'internes, 3% de travailleurs handicapés (RTH) et 1% d'emplois réservés
- Plus de la moitié de la promotion est titulaire d'un diplôme de niveau bac+4 et 42% ont un niveau bac+5
- Votre promotion accueille la plus forte proportion d'élèves issus des territoires du Pacifique : 5 néo-calédoniens et 7 polynésiens

Vous terminez donc votre 1<sup>ère</sup> année de formation.

Elle a été construite sur le principe de l'alternance et vous aura permis de découvrir votre environnement professionnel, en SPIP, en juridiction, et en établissement pénitentiaire, où vous aurez non seulement découvert la mission du SPIP en milieu fermé mais également la détention, en revêtant pendant 2 semaines l'uniforme de surveillant.

Cette année a aussi été l'occasion de développer :

- les savoirs, comme la connaissance des mesures judiciaires à mettre en œuvre, la découverte des outils d'évaluation des PPSMJ, la connaissance des politiques et dispositifs d'insertion
- Mais aussi de développer les savoir-faire fondamentaux, notamment en termes de méthodologie de prise en charge des PPSMJ et ses outils : les écrits professionnels, les entretiens. Vous avez plébiscité ces cours en groupe et les exercices de mise en situation.

Ce travail sur la méthodologie de prise en charge sera à approfondir en 2<sup>nde</sup> année, qui reste une année de formation, pour vous stagiaires.

L'école organisera deux regroupements en seconde année, avec pour objectifs de :

- Parfaire les enseignements relatifs à :
  - L'animation de groupe
  - L'entretien motivationnel
  - La notion de victime

- Mais aussi de réaffirmer au travers d'enseignements et de travaux dirigés l'inscription des CPIP dans les règles européennes de la probation
- Et encore de travailler sur le positionnement professionnel

Le positionnement de stagiaires pré-affectés est délicat, « sur le fil » entre stagiaire et futur collègue ; vous devrez acquérir la maîtrise de vos fonctions, progressivement, tout en intégrant la charge de travail d'un service qui vous attend sur un poste à part entière, et qui continuera à vous accueillir en qualité de titulaire.

Vous êtes la dernière promotion à vivre ce délicat positionnement. La fin du système de pré affectation pour les CPIP 21 permettra de faciliter les apprentissages des stagiaires.

Vous allez prendre vos fonctions dans une période inédite de rénovation des pratiques professionnelles en SPIP. Il ne s'agit pas de faire table rase du passé mais de donner corps aux pratiques existantes, de les reconnaître en les énonçant.

Cette formalisation est en cours depuis la conférence de consensus, une première étape s'est matérialisée par le manuel de mise en œuvre de la contrainte pénale. Nous attendons prochainement le rapport final de la recherche action PREVA sur les outils d'évaluation; et le travail mené par la mission projet SPIP sur le premier volet du référentiel des pratiques opérationnelles est en voie de finalisation.

Ces travaux vont dessiner le cadre de votre future pratique dans l'esprit des règles européennes pour la probation et de nos valeurs républicaines.

Je remercie tout particulièrement Pascal LEROY pour sa présence ce matin pour vous honorer : il est le pilier des changements profonds qui se dessinent dans les SPIP, pour valoriser et écrire notre probation à la française. Il est particulièrement engagé, avec une méthodologie de travail très rigoureuse mais aussi participative, impliquant les acteurs de terrain, avec le souci d'accompagner ces évolutions par la formation.

Le contexte de votre prise de poste va être à la fois très favorable de part ces évolutions profondes, et les moyens qui les accompagnent, mais aussi

sensible sur le plan du climat social et difficile dans le douloureux contexte des attentats vécus par notre pays.

La particularité de nos métiers est que nous nous retrouvons confrontés directement aux hommes et aux femmes qui commettent ou sont susceptibles de commettre des actes terribles ; nous avons la charge de l'exécution de leur peine.

Les services et les établissements sont directement et fortement impliqués dans le plan de lutte anti-terroriste par le développement du repérage des personnes en voie de radicalisation violente, la prise en charge des personnes incarcérées pour fait de terrorisme, mais aussi la prévention auprès de tous les publics qui nous sont confiés.

Votre promotion est très sensible aux valeurs humanistes et au respect des droits fondamentaux.

Le nom de baptême que vous avez choisi, et que vous expliquerez, en est le témoignage.

La filière CPIP qualifie votre promotion de « promotion citoyenne » qui a parfaitement intégré et qui met en pratique la notion d'altérité :

Dans le cadre d'appels à projets, vous avez développé des idées fortes :

- Fin janvier vous avez organisé une magnifique soirée contre toute forme de discrimination, avec un défilé très beau et émouvant : « sublimons la différence »
- 5 élèves CPIP ont composé l'hymne de la 20ème promotion de CPIP. C'est un travail d'écriture sur les représentations de votre métier et vos missions, si méconnus, avec une mise en musique composée de différents styles musicaux. Vous nous le chanterez.
- 3 élèves CPIP ont organisé une action SOLID'Enap : ensemble contre le cancer.
- Vous avez formulé de nombreux témoignages de soutiens aux victimes des attentats de novembre 2015, juin et juillet 2016

Enfin votre promotion a participé à la cérémonie de la 189ème promotion d'élèves surveillants et donc à l'accueil du ministre de la justice. Vous étiez

donc les témoins privilégiés de cette annonce historique de la première participation de l'AP au défilé du 14 juillet sur les Champs Elysées.

Seuls des personnels et élèves en uniforme peuvent défiler, mais les 47 défilants ont défilé pour les 38 000 personnels pénitentiaires, tous ces personnels qui méritent la reconnaissance de nos concitoyens. Nous avons défilé pour vous. Les « bravo la pénitentiaire » que nous avons entendu sont aussi pour vous.

Il était important pour moi que tous les corps actuellement en formation à l'ENAP, surveillants, premiers surveillants, lieutenants, DPIP, soient représentés pour accompagner ce moment important de votre carrière, pour vous témoigner que nous sommes tous chargés d'une mission commune, que nous partageons le même code de déontologie et les mêmes valeurs, à savoir la juste et loyale exécution des décisions de justice et du mandat judiciaire confié, dans le respect des personnes et de la règle de droit.

Nous sommes une communauté pénitentiaire, vous l'avez rejointe, je vous souhaite de vous y épanouir, pleinement et fièrement.